



Priorité à l'Education !

Constatant, avec consternation, une nouvelle baisse des moyens alloués aux établissements du département pour la rentrée prochaine, la FCPE 92 appelle tous les parents d'élèves à se mobiliser devant leur établissement le **mercredi 16 février 2022** au matin avant de se rassembler l'après-midi devant la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) à Nanterre Préfecture, dès 14h.

Ces trois dernières rentrées ont été marquées par la crise sanitaire ; les protocoles innombrables, parfois impossibles à mettre en place ; les fermetures de classe ; les non remplacements de professeurs ; le manque d'AESH, d'infirmières et de psychologues scolaires, de surveillants, d'assistantes sociales...

Alors que les enfants ont perdu des heures considérables d'enseignement, et que **des moyens exceptionnels devraient être débloqués** pour leur permettre de rattraper le retard accumulé ainsi que les heures de cours perdues*, la rentrée 2022-2023 sera à nouveau synonyme de restrictions : fermetures de classes ; baisses de dotations horaires ; suppressions de postes ; accroissement des inégalités...

Ainsi, sur **les lycées** publics du département, nous observons, une fois encore, une baisse globale des moyens (- 296h en lycée général et technologique, - 136 h en lycée polyvalent, - 4 heures en lycée professionnel) alors que le nombre d'élèves, lui, continue de croître.

Dans **les collèges**, si la situation est plus contrastée, les prévisions tablent sur une baisse étonnamment importante des effectifs dans les établissements publics. Cette baisse se répercute très fortement sur les moyens alloués aux établissements alors que les heures supprimées auraient dû permettre la mise en place de cours de remise à niveau, les apprentissages ayant été fortement perturbés par la crise sanitaire et les heures de cours non dispensées, faute d'enseignant.e.s.

Certains postes n'étaient pas pourvus à la rentrée de septembre et sont aujourd'hui encore vacants. Mais plutôt que de résoudre le problème des non remplacements de professeurs par une politique de formation et de recrutement efficace, les services académiques préfèrent tout bonnement supprimer les postes qu'ils ne parviennent pas à pourvoir.

Dans plusieurs collèges, la baisse des moyens est supérieure à celle des effectifs. **Les établissements du réseau d'éducation prioritaire sont particulièrement impactés et menacés par ces restrictions.**

Enfin, dans **le premier degré**, les prévisions de la baisse démographique se traduisent par 50 fermetures de classes en maternelle et 48 en élémentaire sur le département, avec des effets de seuil et des moyennes par classe faussées, du fait notamment des dédoublements, en particulier en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Soyons toutes et tous mobilisé.e.s mercredi 16 février pour que l'éducation soit enfin une priorité avec des moyens à la hauteur des enjeux. C'est de l'avenir des jeunes dont il est question et du modèle de société que nous voulons pour eux.

**3720 heures de cours perdues faute de remplaçants dans les Hauts-de-Seine*

Contacts presse : 06 83 94 61 64